



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers d'août 2024

Canada

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2024
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN 1487-0142

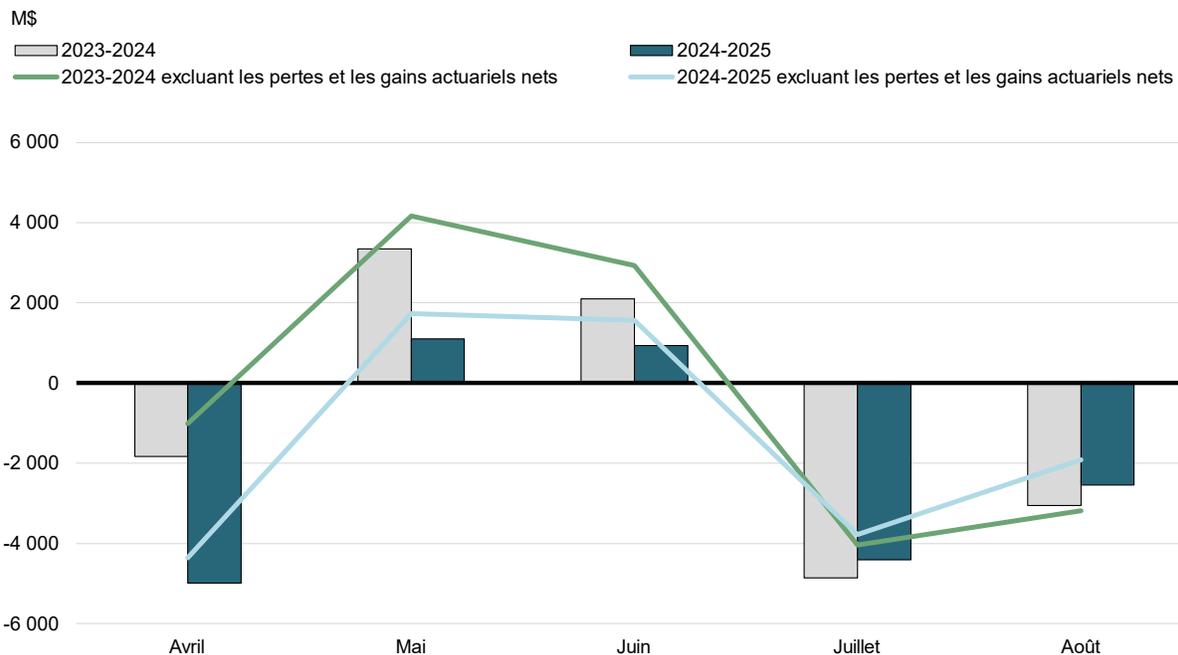
Faits saillants

Août 2024

Le mois d'août 2024 s'est soldé par un déficit budgétaire de 2,5 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 3,1 milliards de dollars pour la même période de 2023. Le déficit budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets se chiffrait à 1,9 milliard de dollars, comparativement à un déficit de 3,2 milliards de dollars pour la même période en 2023-2024. Le solde budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes et des gains actuariels nets découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.

Graphique 1

Solde budgétaire mensuel et solde budgétaire excluant les pertes et les gains actuariels nets



Comparativement à août 2023 :

- Les revenus ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (5,3 %), ce qui s'explique par des augmentations des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et d'autres sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (1,1 %), sous l'effet d'augmentations des principaux paiements de transfert aux particuliers et des charges de programmes directes, qui ont été compensées en partie par une diminution des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités, en raison d'une variation du calendrier annuel des paiements du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (3,9 %), principalement sous l'effet d'augmentations de l'encours des obligations négociables et des bons du Trésor, qui ont été compensées par une baisse des intérêts s'appliquant aux obligations au titre des régimes de retraite et des avantages.
- Les pertes et les gains actuariels nets sont passés d'un gain de 0,1 milliard de dollars en août 2023 à une perte de 0,6 milliard en août 2024, ce qui s'explique par un rajustement cumulatif en août 2023 pour enregistrer l'amortissement des gains provenant des taux d'actualisation plus élevés découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

Avril à août 2024

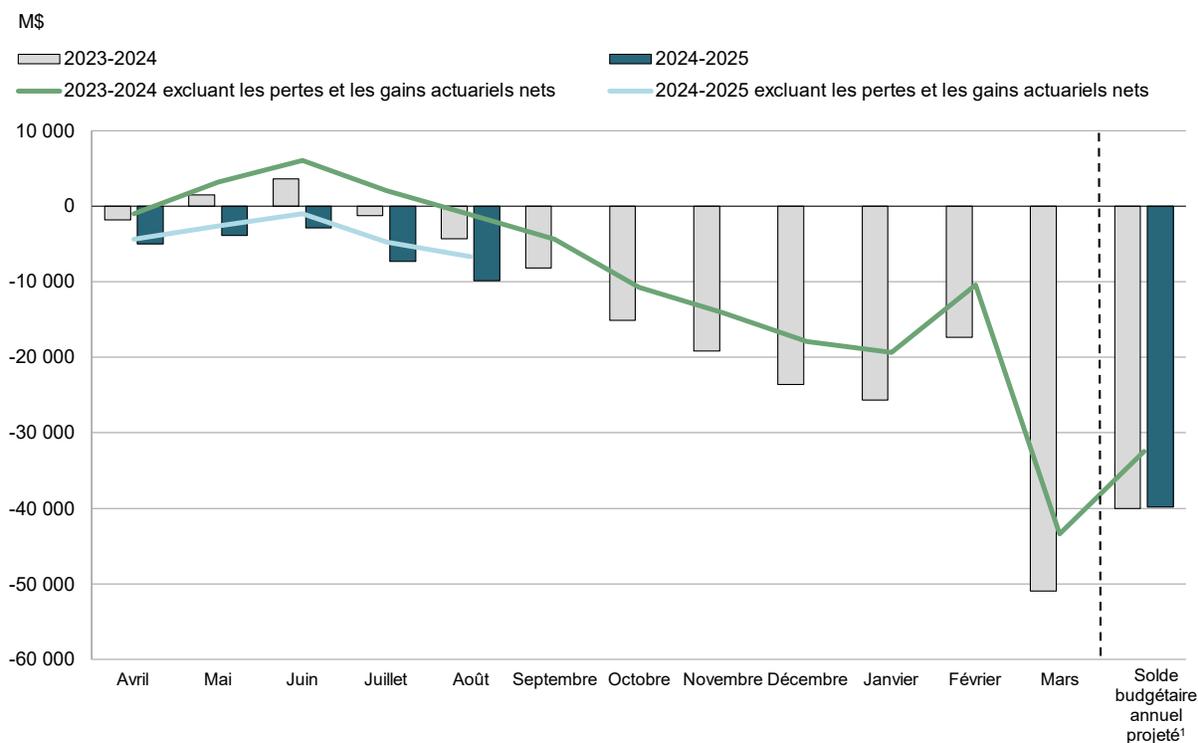
Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 9,8 milliards de dollars pour la période d'avril à août de l'exercice 2024-2025, par rapport à un déficit de 4,3 milliards de dollars pour la même période de 2023-2024. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes s'établissait à 6,7 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 1,1 milliard de dollars pour la période d'avril à août de 2023-2024.

Comparativement à 2023-2024 :

- Les revenus ont augmenté de 16,7 milliards de dollars (9,3 %), ce qui s'explique par des augmentations de toutes les sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 17,9 milliards de dollars (11,0 %), sous l'effet des augmentations des charges de programmes directes, des principaux transferts aux particuliers et des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 4,4 milliards de dollars (23,1 %), principalement sous l'effet d'obligations négociables et de bons du Trésor à intérêts plus élevés.
- Les pertes actuarielles nettes sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Graphique 2

Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé excluant les pertes et les gains actuariels nets



¹ Source : Budget de 2024

Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Août		Avril à août	
	2023	2024	2023-2024	2024-2025
Opérations budgétaires				
Revenus	33 647	35 439	179 602	196 275
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets	-32 526	-32 881	-161 896	-179 770
Frais de la dette publique	-4 304	-4 474	-18 843	-23 196
Solde budgétaire excluant les pertes et les gains actuariels nets	-3 183	-1 916	-1 137	-6 691
(Pertes) gains actuariels nets	130	-630	-3 150	-3 150
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-3 053	-2 546	-4 287	-9 841
Opérations non budgétaires	-1 220	-4 826	-40 109	-44 550
Ressources ou besoins financiers	-4 273	-7 372	-44 396	-54 391
Variation nette dans les activités de financement	19 711	-13 995	70 032	37 962
Variation nette de la trésorerie	15 438	-21 367	25 636	-16 429
Trésorerie à la fin de la période			67 432	50 227

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets

Revenus

Au total, les revenus en août 2024 se sont élevés à 35,4 milliards de dollars, soit une hausse de 1,8 milliard de dollars (5,3 %) par rapport à août 2023.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (1,9 %), comparativement à la même période en 2023-2024, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (26,9 %), ce qui s'explique en partie par le prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2024. On continue de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (11,3 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et du nombre de personnes qui ont un emploi.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 0,9 milliard de dollars (28,1 %), principalement sous l'effet d'une hausse des revenus en intérêts et en pénalités.

Les revenus pour la période d'avril à août 2024-2025 se sont élevés à 196,3 milliards de dollars, soit une hausse de 16,7 milliards de dollars (9,3 %) par rapport à la même période en 2023-2024.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 11,0 milliards de dollars (7,4 %), comparativement à la même période en 2023-2024, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et à celle des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont augmenté de 1,2 milliard de dollars (30,9 %), ce qui est attribuable au prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2024-2025.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (10,8 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et du nombre de personnes qui ont un emploi.
- Les autres revenus ont augmenté de 3,2 milliards de dollars (20,4 %), principalement sous l'effet de la hausse des revenus d'intérêts, de la hausse des profits nets des sociétés d'État entreprises et d'une hausse des revenus nets des opérations de change.

Tableau 2

Revenus

	Août		Variation	Avril à août		Variation
	2023	2024		2023-2024	2024-2025	
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	16 154	17 692	9,5	82 294	87 345	6,1
Sociétés	4 764	4 201	-11,8	29 696	33 305	12,2
Non-résidents	785	1 010	28,7	4 976	5 933	19,2
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	21 703	22 903	5,5	116 966	126 583	8,2
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	4 634	3 846	-17,0	23 418	24 510	4,7
Taxes sur l'énergie	492	490	-0,4	2 151	2 284	6,2
Droits de douane à l'importation	489	476	-2,7	2 331	2 253	-3,3
Autres taxes et droits d'accise	601	728	21,1	2 911	3 130	7,5
Total des autres taxes et droits	6 216	5 540	-10,9	30 811	32 177	4,4
Total des revenus fiscaux	27 919	28 443	1,9	147 777	158 760	7,4
Produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers	691	877	26,9	3 771	4 938	30,9
Cotisations d'assurance-emploi	1 996	2 222	11,3	12 419	13 758	10,8
Autres revenus	3 041	3 897	28,1	15 635	18 819	20,4
Total des revenus	33 647	35 439	5,3	179 602	196 275	9,3

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois d'août 2024, les charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets se sont élevées à 32,9 milliards de dollars, soit une hausse de 0,4 milliard de dollars (1,1 %) par rapport à août 2023.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (7,1 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (6,4 %), principalement en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 0,3 milliard de dollars (11,0 %), en raison du calendrier des paiements des ententes sur le développement du marché du travail.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 0,4 milliard de dollars (89,6 %), ce qui attribuable à une diminution du montant révisé des prestations, qui sont comptabilisées comme une réduction des charges.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (8,1 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation, qui prend effet le 1^{er} juillet de chaque année, et d'une augmentation du nombre d'enfants admissibles.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont diminué de 0,9 milliard de dollars (10,5 %), principalement en raison de la variation du calendrier annuel des transferts relatifs au système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, qui ont été versés plus tôt cette année et qui ont été compensés en partie par la croissance prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont augmenté de 23 millions de dollars (21,5 %). On continue de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (3,5 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (6,5 %), ce qui s'explique en grande partie par une augmentation des transferts dans le cadre de l'Allocation canadienne pour les travailleurs.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (2,0 %).

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (3,9 %), principalement sous l'effet d'augmentations de l'encours des obligations négociables et des bons du Trésor, qui ont été compensées par une baisse des intérêts s'appliquant aux obligations au titre des régimes de retraite et des avantages.,

Les pertes et les gains actuariels nets, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, sont passés d'un gain de 0,1 milliard de dollars en août 2023 à une perte de 0,6 milliard en août 2024. Cette variation s'explique par un rajustement cumulatif en août 2023 pour enregistrer l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

Pour la période d'avril à août 2024-2025, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 179,8 milliards de dollars, soit une hausse de 17,9 milliards de dollars (11,0 %) par rapport à la même période de l'année précédente.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 5,4 milliards de dollars (11,2 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 2,1 milliards de dollars (6,9 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (8,6 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé pendant cette période par rapport à l'année précédente.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 1,5 milliard de dollars (84,3 %), ce qui est attribuable à une diminution du montant révisé des prestations.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (9,7 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation et d'une augmentation du nombre d'enfants admissibles.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 4,0 milliards de dollars (10,0 %), sous l'effet des hausses prévues par la loi au titre du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation, des transferts aux territoires et de variations au calendrier annuel des versements au titre des accords de santé. Parmi les transferts aux accords de santé figurent des transferts en vertu de nouvelles ententes bilatérales adaptées avec les provinces et les territoires relativement à des priorités partagées en matière de santé, qui ont été effectués vers la fin de l'exercice précédent, même si, au total, les transferts annuels devraient être similaires pour les deux exercices.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (21,2 %), en grande partie sous l'effet de la hausse des taux de la Remise canadienne sur le carbone.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 7,5 milliards de dollars (10,8 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 5,3 milliards de dollars (21,4 %), en raison d'un certain nombre de facteurs, comme la hausse des transferts en lien avec les peuples autochtones, la hausse des paiements au titre de l'Allocation canadienne pour les travailleurs, le financement pour l'initiative du leadership local pour l'adaptation climatique visant à aider les communautés à s'adapter au changement climatique et l'augmentation des paiements au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 2,2 milliards de dollars (4,9 %), principalement en raison d'une hausse des coûts du personnel.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 4,4 milliards de dollars (23,1 %), principalement sous l'effet d'obligations négociables et de bons du Trésor à intérêts plus élevés.

Les pertes actuarielles nettes sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Tableau 3

Charges

	Août			Avril à août		
	2023	2024	Variation	2023-2024	2024-2025	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	6 237	6 638	6,4	30 936	33 073	6,9
Prestations d'assurance-emploi	2 345	2 087	-11,0	8 548	9 287	8,6
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	-461	-48	89,6	-1 780	-280	84,3
Prestations pour enfants	2 190	2 368	8,1	10 527	11 547	9,7
Total des principaux transferts aux particuliers	10 311	11 045	7,1	48 231	53 627	11,2
Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités						
Transfert canadien en matière de santé	4 118	4 340	5,4	20 592	21 700	5,4
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 368	1 409	3,0	6 840	7 045	3,0
Péréquation	1 997	2 104	5,4	9 984	10 522	5,4
Formule de financement des territoires	329	351	6,7	2 533	2 703	6,7
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	1 170	14	-98,8	1 788	1 953	9,2
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	73	s.o.	1 184	1 119	-5,5
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires ²	-	54	s.o.	-	2 240	s.o.
Autres arrangements fiscaux ³	-596	-836	-40,3	-2 949	-3 300	-11,9
Total des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités	8 386	7 509	-10,5	39 972	43 982	10,0
Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers	107	130	21,5	4 672	5 662	21,2
Charges de programmes directes						
Autres paiements de transfert	4 423	4 710	6,5	24 681	29 973	21,4
Charges de fonctionnement	9 299	9 487	2,0	44 340	46 526	4,9
Total des charges de programmes directes	13 722	14 197	3,5	69 021	76 499	10,8
Total des charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets	32 526	32 881	1,1	161 896	179 770	11,0
Frais de la dette publique	4 304	4 474	3,9	18 843	23 196	23,1
Total des charges excluant les pertes et les gains actuariels nets	36 830	37 355	1,4	180 739	202 966	12,3
Pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	-130	630	584,6	3 150	3 150	0,0
Total des charges	36 700	37 985	3,5	183 889	206 116	12,1

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les accords bilatéraux relatifs au plan Travailler ensemble et les accords bilatéraux pour Vieillir dans la dignité. Les fonds restants au titre des accords bilatéraux sur les services de soins à domicile, de soins communautaires, de soins en santé mentale et de traitement contre la toxicomanie ont été intégrés dans ces accords.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

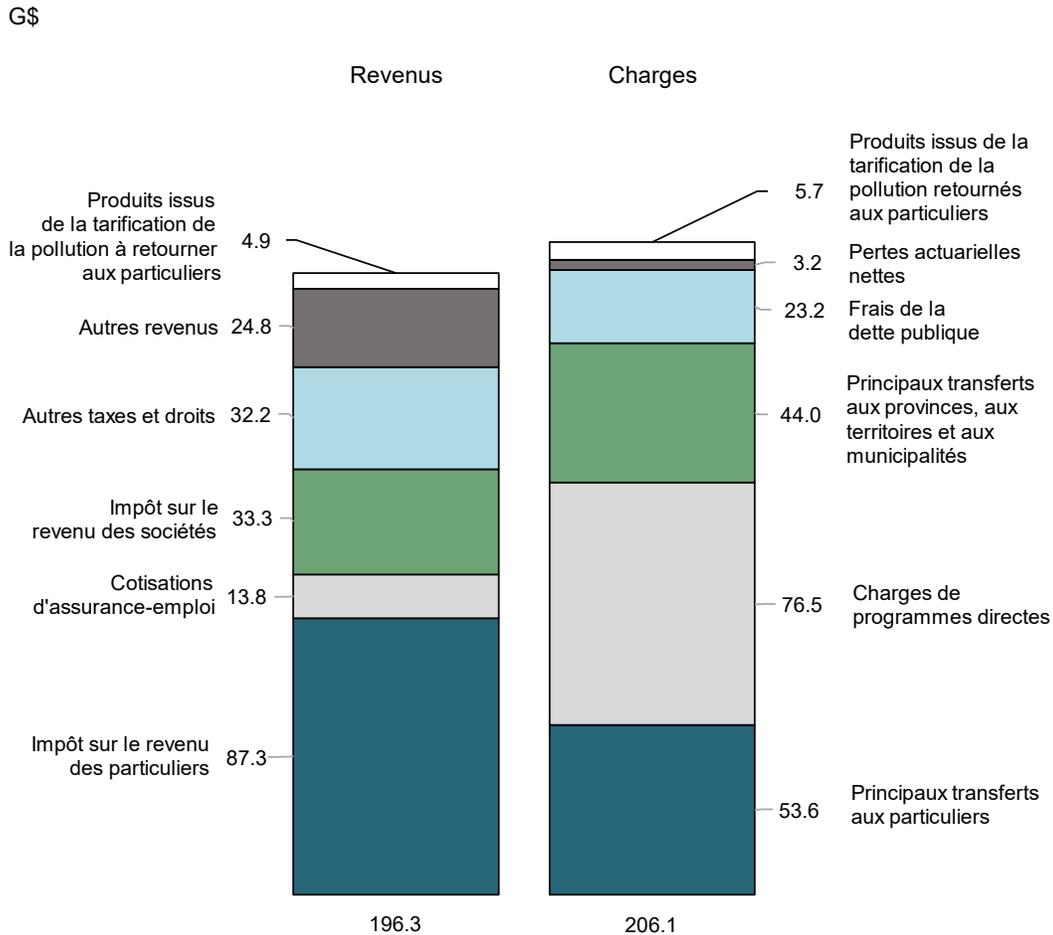
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Août			Avril à août		
	2023	2024	Variation	2023-2024	2024-2025	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paielements de transfert	23 227	23 394	0,7	117 556	133 244	13,3
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes et les gains actuariels nets	5 495	5 593	1,8	26 834	28 980	8,0
Transports et communications	243	254	4,5	1 084	1 134	4,6
Information	34	20	-41,2	133	121	-9,0
Services professionnels et spéciaux	1 577	1 633	3,6	5 825	6 460	10,9
Location	295	312	5,8	1 907	1 980	3,8
Réparation et entretien	336	302	-10,1	1 255	1 207	-3,8
Services publics, fournitures et approvisionnements	439	299	-31,9	1 959	1 253	-36,0
Autres subventions et charges	433	620	43,2	3 126	3 135	0,3
Amortissement des immobilisations corporelles	434	444	2,3	2 173	2 213	1,8
Perte nette sur cession de biens	13	10	-23,1	44	43	-2,3
Total des autres charges	9 299	9 487	2,0	44 340	46 526	4,9
Total des charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets	32 526	32 881	1,1	161 896	179 770	11,0
Frais de la dette publique	4 304	4 474	3,9	18 843	23 196	23,1
Total des charges excluant les pertes et les gains actuariels nets	36 830	37 355	1,4	180 739	202 966	12,3
Pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	-130	630	584,6	3 150	3 150	0,0
Total des charges	36 700	37 985	3,5	183 889	206 116	12,1

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à août 2024)



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Besoins financiers de 54,4 milliards de dollars d'avril à août 2024

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 9,8 milliards de dollars et des besoins financiers de 44,6 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à août 2024 s'est soldée par des besoins financiers de 54,4 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 44,4 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Août		Avril à août	
	2023	2024	2023-2024	2024-2025
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-3 053	-2 546	-4 287	-9 841
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	1 172	-1 231	-31 033	-22 608
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	5	729	3 971	3 858
Comptes de changes et produits dérivés	-1 636	729	-9 622	-6 258
Prêts, placements et avances	-406	-4 627	-2 822	-17 245
Actifs non financiers	-355	-426	-603	-2 297
Total des opérations non budgétaires	-1 220	-4 826	-40 109	-44 550
Ressources ou besoins financiers	-4 273	-7 372	-44 396	-54 391

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Activités nettes de financement en hausse de 38,0 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 54,4 milliards de dollars en diminuant ses soldes de trésorerie de 16,4 milliards de dollars et en augmentant la dette non échue de 38,0 milliards de dollars. L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission de bons du Trésor et d'obligations négociables.

À la fin du mois d'août 2024, les soldes de trésorerie s'élevaient à 50,2 milliards de dollars, soit 17,2 milliards de dollars de moins qu'à la fin du mois d'août 2023.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Août		Avril à août	
	2023	2024	2023-2024	2024-2025
Ressources ou besoins financiers	-4 273	-7 372	-44 396	-54 391
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	-1 101	8 020	11 795	15 823
Bons du Trésor	20 911	-22 174	51 898	17 563
Total des emprunts en dollars canadiens	19 810	-14 154	63 693	33 386
Emprunts en devises	-79	179	6 469	4 702
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	19 731	-13 975	70 162	38 088
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-20	-20	-130	-126
Variation nette dans les activités de financement	19 711	-13 995	70 032	37 962
Variation de la trésorerie	15 438	-21 367	25 636	-16 429
Trésorerie à la fin de la période			67 432	50 227

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures déjà annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau, 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

Nota – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Gina Clark à l'adresse suivante : gina.clark@fin.gc.ca.

Octobre 2024